



Les bornes IRVE sont des solutions proposées par SDEL Rouergue.

Filiale du groupe Vinci Énergies, SDEL Rouergue est spécialisée depuis plus de 80 ans dans les infrastructures électriques. Grâce à une expertise éprouvée, SDEL Rouergue accompagne entreprises et collectivités dans leurs projets de transition énergétique, en offrant des solutions clés en main pour l'installation d'ombrières photovoltaïques et de bornes de recharge de véhicules électriques. L'entreprise vous garantit un service complet, de la conception à la maintenance.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS
OU UNE ÉTUDE PERSONNALISÉE, CONTACTEZ :**

Cindy MAYRAND
Responsable bureau d'études
cindy.mayrand@sdel-mc.fr
Tél : 06 74 73 18 34



MALICE agence malice.fr Crédits photos : Adobe Stock - SDEL Rouergue



BORNE IRVE Rechargez vos véhicules électriques



POURQUOI VOUS LANCER ?



Roulez avec
une énergie propre

+



Réduisez
votre empreinte carbone

+



Diversifiez
vos revenus

=



Conjuguez praticité,
respect de l'environnement
et rentabilité.



QU'EST-CE QU'UNE BORNE ?

La borne est un équipement de l'Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique permettant de recharger les batteries des voitures électriques et hybrides en utilisant l'électricité du réseau.

1

PARTICULIER

Je recharge la voiture familiale la nuit !

2

PROFESSIONNEL

J'alimente toute ma flotte de véhicules électriques et réduis ma facture !

3

COLLECTIVITÉ

Nous mettons à la disposition de nos usagers des solutions pour une mobilité plus verte !



QUELS AVANTAGES POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ENTREPRISES ?



RESPECT DES OBLIGATIONS LÉGALES

Le saviez-vous ? La loi d'Orientation des Mobilités (LOM) impose l'équipement en bornes de recharge pour les véhicules électriques sur certains parkings, notamment dans les nouvelles constructions et rénovations importantes. Assurez-vous d'être en conformité à la réglementation en vigueur.



RENFORCEMENT DE L'IMAGE DE L'ENTREPRISE

En installant des bornes de recharge pour répondre aux besoins croissants des utilisateurs de véhicules électriques, vous contribuez activement à la transition énergétique. Cette démarche s'inscrit pleinement dans une politique de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), renforçant ainsi l'image de votre organisation comme étant innovante.



GÉNÉRER DES REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

En mettant à disposition des bornes de recharge pour le public ou vos clients, vous pouvez proposer un service payant, permettant ainsi de rentabiliser votre investissement.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES BORNES DE RECHARGE

Les infrastructures de recharge proposées par SDEL Rouergue s'adaptent à tous types de véhicules et de besoins avec plusieurs modes de charge :



CHARGE LENTE
Prise domestique
3kW



CHARGE ACCÉLÉRÉE
Borne AC
7.4 à 22kW



CHARGE RAPIDE
Borne DC
22 à 150kW



CHARGE ULTRA RAPIDE
Borne DC
> 150kW

RACCORDEMENT DES BORNES IRVE

Deux possibilités :

- ✓ **Sur une installation existante** avec gestion dynamique pour prioriser la consommation du bâtiment.
- ✓ **Sur un nouveau point de raccordement** dédié.

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

SDEL Rouergue vous accompagne à chaque étape de votre projet :

- ✓ **Étude de faisabilité et dimensionnement** grâce à notre bureau d'études
- ✓ **Installation et mise en service des bornes** par nos propres équipes.
- ✓ **Maintenance préventive** pour garantir la longévité des équipements
- ✓ **Supervision en temps réel** de l'infrastructure grâce à l'application mobile

- > **QUALIFICATION IRVE 1 – 2 – 3**
- > **QUALIFICATION MAINTENANCE**



AIDES FINANCIÈRES



PARTICULIERS

Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) à hauteur de 30 % du montant de la borne, plafonné à 300 €.

PROFESSIONNELS ET COLLECTIVITÉS

Accès à des subventions couvrant une partie des coûts (jusqu'à 50 % selon le type d'infrastructure).